



Colloque Les harcèlements au travail

21 juin 2024 - 14h
Amphitéâtre de la Présidence
UPPA - Campus de Pau

Informations

Inscriptions

Célia Salabaraas

Gestionnaire administrative IFTJ
Bâtiment DEG
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 Pau Cedex
+33 (0)5 59 40 80 11
iftj@univ-pau.fr

Organisation

Cyrille MARCONI

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lucas BENTO DE CARVALHO

École de Droit Social de Montpellier

Inscription en ligne obligatoire

Colloque validé pour la formation continue des avocats et des conseillers prud'hommes

Les harcèlements au travail affichent un caractère protéiforme. Outre les harcèlements moral et sexuel, dont les définitions ont été modifiées en mars 2022, les agissements portant atteinte à la personne du salarié peuvent également découler des politiques managériales de l'entreprise. Sur le terrain juridique, l'appréhension des harcèlements combine démarche préventive et logique de sanction, aussi bien en droit du travail qu'en droit de la Sécurité sociale, sans oublier en droit de la fonction publique. Cette demi-journée de colloque aura pour objectif de décrypter l'enchevêtrement des cadres juridiques qui gouvernent la prévention et le contentieux des harcèlements, et qui pose parfois de redoutables difficultés pratiques.

Conception : Communication collège SSH - UPPA - Mars 2024



université
de BORDEAUX



IFTJ



IFTJ

<https://iftj.univ-pau.fr>

Vendredi 21 juin 2024

- **13h30** Accueil des participants
- **14h00** Mots d'accueil
Marc AZAVANT - Université de Pau et des Pays de l'Adour, Co- Directeur de l'IFTJ (Institut fédératif de recherches sur les transitions juridiques)
- **14h10** **L'identification des harcèlements : approche croisée droit du travail et droit de la fonction publique**
Luc DE MONTVALON - Institut universitaire Champollion, Institut de droit privé (IDP)
Charles FROGER - Université Panthéon Paris 1 Sorbonne, École de droit de la Sorbonne (EDS)
- **14h45** **La prévention des harcèlements au prisme de l'obligation de sécurité de l'employeur**
Élise MARANT - Université de Montpellier, École de droit social de Montpellier (EDSM)
- **15h15** **La réparation des harcèlements**
Maître Boris SOURBES - Avocat au barreau de Bordeaux
Maître CHONNIER - Avocat au barreau de Bayonne, FIDAL
Nadège CORDENTE - Psychologue du travail
- **15h45** Échanges avec le public

Pause

- **16h45** **Table ronde sur le contentieux des harcèlements**

animée par Lucas BENTO DE CARVALHO - Université de Montpellier, École de droit social de Montpellier (EDSM)

Annie CAUTRÈS - Présidente de la chambre sociale de la Cour d'appel de Pau

Stéphane LAMBERT - Juge au tribunal judiciaire de Pau

Mathieu DIAZ - Conseiller prud'hommes au CPH de Pau

Maître CHONNIER - Avocat au barreau de Bayonne, FIDAL

Maître PETRIAT - Avocat au barreau de Pau

Thomas ALGANS - Ancien inspecteur du travail

Inscription

Inscription en ligne obligatoire

